

## Mot du président

Le printemps 2020 a été dominé par la pandémie et ses conséquences désastreuses pour les aînés, que ce soit en CHSLD ou pour les aînés actifs, confinés à domicile. L'été s'amorce sous le signe du déconfinement et de la préparation à une possible deuxième vague.

C'est dans ce contexte, que le 16 juin, j'ai participé, en compagnie des présidents des 17 autres tables régionales de concertation des aînés, à une conférence téléphonique avec la Ministre responsable des Aînés et des Proches Aidants, Madame Marguerite Blais, la sous-ministre adjointe, Madame Nathalie Rosebush ainsi que Madame Sabrina Marino, directrice du

- Améliorer le soutien aux organismes communautaires qui offrent des services aux aînés;
- Réinvestir dans les services de soutien à domicile pour que ce soit une vraie possibilité de rester chez soi;
- Améliorer l'accès à l'information et à la communication, assurer l'accès à internet haute vitesse partout sur le territoire. La crise sanitaire a mis en évidence l'importance de l'accès aux technologies de la communication pour contrer l'isolement.
- Prévoir des mesures pour compenser les augmentations des coûts de divers produits et services (frais COVID), comme par exemple, épicerie, coiffure, sans parler des frais de livraison que les aînés actifs confinés continuent à assumer. Ces augmentations risquent d'ame-

*... ce qui m'a révolté c'est de n'avoir aucun pouvoir, sinon celui de me confiner, de rester à la maison. Je n'ai pas été le seul dans cette situation.*

Secrétariat aux aînés. À cette occasion, la ministre souhaitait entendre ce qui se vivait dans les régions, les enjeux et les pistes de solution. Voici les grandes lignes du message que j'ai livré à titre de président de la TRCAM.

*« Personnellement, comme aîné actif, ce qui m'a révolté c'est de n'avoir aucun pouvoir, sinon celui de me confiner, de rester à la maison. Je n'ai pas été le seul dans cette situation.*

*Vous venez tout juste de souligner la Journée mondiale de la lutte contre la maltraitance des personnes âgées. L'imputabilité est l'un des moyens pour lutter contre cette maltraitance. Pendant la pandémie, les aînés les plus vulnérables ont été abandonnés. Dans les CHSLD, dû au temps de réaction, les services se sont détériorés à un tel point que même les soins de base: boire et manger, être changé et lavé, n'ont pas été donnés. Les aînés ne pouvaient communiquer avec leur famille et sont morts seuls, sans dignité. Comment se fait-il qu'il ait fallu autant de temps pour que soient constatées la gravité et l'urgence de la situation et que les autorités en soient saisies? Aussi des travailleurs se sont mis en danger par manque de matériel protection, ont contribué à la propagation en étant obligés de passer d'un centre à l'autre. Certains en sont mêmes décédés. Qui est imputable de ces catastrophes?*

*Dans le futur, pour de meilleures conditions pour les aînés en général, la TRCAM voit certaines pistes de solutions prioritaires :*



*ner des aînés à se priver de services. Nous vous assurons, Madame la ministre, de notre disponibilité pour contribuer à la recherche de solutions pour qu'une telle situation ne se reproduise pas. »*

Le message a été écouté très attentivement et la ministre a rappelé les mesures mises en place pour corriger les situations à court terme. Nous avons aussi été invités à transmettre nos opinions, commentaires et suggestions directement au Secrétariat aux Aînés. Nous continuerons donc le dialogue à l'automne.

*Gilles Vallée*

Gilles Vallée, président



## LA RÉSILIENCE ou l'art de rebondir

Après le printemps que nous venons de traverser, il est tout indiqués de parler de résilience puisque « La résilience offre un ancrage pour ne pas être emporté par l'épreuve ». [Johanne de Montigny (2010)]

Plusieurs définitions existent de ce concept. Nous retiendrons ici celle du Grand dictionnaire de l'Office de la langue française (janv.2012) : « *Aptitude à faire face avec succès à une situation représentant un stress intense en raison de sa nocivité ou du risque qu'elle représente, ainsi qu'à se ressaisir, à s'adapter et à réussir à vivre et à se développer positivement en dépit de ces circonstances défavorables* ».



Être résilient, c'est donc être capable de résister aux coups durs en puisant dans nos ressources pour se reconstruire à partir d'un événement stressant et ainsi continuer notre vie.

Les principaux ingrédients en sont :

- L'estime de soi et la confiance en soi
- La souplesse et l'adaptabilité ouverture d'esprit
- La curiosité et l'ouverture d'esprit
- Le lâcher-prise et la capacité de pardonner
- Assumer sa part de responsabilité dans une situation
- Entretenir son réseau social

Pour les aînés, il peut être aussi utile de se référer à la résilience acquise antérieurement en regardant les stratégies utilisées face à difficultés antérieures. Ce n'est sûrement pas l'expérience qui manque et les forces développées au fil des années peuvent être réactivées. Cette attitude est à cultiver en tout temps pour prévenir les impacts des coups durs, mais aussi pour en sortir transformés.

Inspiré du document intitulé : SUR LE CHEMIN DE LA RÉSILIENCE... DÉVELOPPER DES COMPORTEMENTS RÉSILIENTS POUR REBONDIR AU QUOTIDIEN, ROMAN 2013.

## Enquête du Protecteur du citoyen

Le Protecteur du citoyen a annoncé à la fin mai qu'il entreprend une enquête indépendante sur la crise dans les résidences pour aînés, affirmant que le manque de personnel n'explique pas tout. L'enquête visera à faire la lumière sur les problèmes et à proposer des solutions pour que les établissements soient prêts si une nouvelle épidémie survenait. Le rapport final est attendu pour l'automne 2021 mais un rapport d'étape sera déposé à l'automne 2020. Pour en savoir plus : <https://www.ledevoir.com/societe/579621/une-enquete-independante-lancee-sur-la-gestion-de-la-covid-19>

## Coalition pour la dignité des aînés

Cinq grandes associations de retraités, représentant près de 120 000 personnes âgées, ont décidé d'unir leurs forces au sein de la Coalition pour la dignité des aînés pour faire valoir auprès du gouvernement les préoccupations des personnes âgées québécoises, notamment en matière d'hébergement, de revenus et de santé.

Il s'agit de l'Alliance des associations de retraités (**AAR**), l'Association des retraitées et retraités de l'éducation et des autres services publics du Québec (AREQ-CSQ), l'Association québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement retraités (**AQDER**), l'Association québécoise des retraité(e)s des secteurs public et parapublic (AQRP) et du Regroupement interprofessionnel des intervenantes retraitées des services de santé (RIIRS).

Bien que née dans la foulée des conséquences de la pandémie sur ses membres, la mission de la Coalition va au-delà de cette période. Elle vise à ce que les personnes âgées aient une participation active dans l'élaboration des politiques qui affectent leurs conditions de vie.

# ACTIVITÉS DE LA TRCAM:

## Assemblée générale annuelle

Comme déjà annoncé dans l'Infolettre du printemps, l'assemblée générale annuelle, prévue pour juin, a été reportée à une date ultérieure, non encore précisée. Le mandat des administrateurs qui devait être en élection a donc été prolongé jusqu'à la tenue effective de l'assemblée générale annuelle. Le conseil d'administration a poursuivi ses travaux pour boucler l'année et effectuer la reddition de comptes auprès du Secrétariat aux Aînés.

## Remerciements à un administrateur sortant

Luc Perron, directeur général de la Fondation Pierre Jules Crevier de Granby qui siégeait comme administrateur au c.a. de la TRCAM a remis sa démission par manque de disponibilité. Le c.a. tient à le remercier de son engagement en faveur des aînés, en particulier des plus démunis. Il tient à souligner le dynamisme, l'humanisme et l'humour de ce « jeune grand-père » qui a contribué de façon significative à plusieurs dossiers. Nous espérons qu'il sera à nouveau possible de collaborer avec lui.

## 15 juin, journée mondiale sensibilisation à la maltraitance des aînés

À l'occasion de la journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des aînés, la TRCAM a fait parvenir un communiqué aux médias locaux rappelant qu'au-delà de la dénonciation et de l'accompagnement des personnes victimes de maltraitance, c'est en exigeant le respect tout au long de l'année que les choses changeront.

Le respect, c'est d'abord reconnaître la personne aînée comme citoyenne à part entière;

Le respect, c'est reconnaître son autonomie décisionnelle, son droit à choisir son milieu et son mode de vie;

Le respect, c'est lui fournir les conditions pour vivre, vieillir et mourir dans la dignité;

Le respect, c'est accepter la différence, incluant celle des âges et des rythmes;

Le respect, c'est oser les adaptations nécessaires pour que l'aîné puisse continuer à participer à la société;

Le respect, c'est regarder l'aîné, prendre le temps de l'écouter, entamer le dialogue, sans infantilisation,

sans surprotection, sans angélisme non plus. L'âge ne confère pas automatiquement la sagesse ou la science infuse, mais ne devrait pas non plus faire perdre les droits fondamentaux dont celui au respect.

Le respect envers les aînés, c'est essentiel tous les jours.n

## Prix hommage Aînés 2020

La TRCAM a reçu les candidatures au Prix Hommage Aînés 2020 jusqu'au 31 mai et en a effectué l'analyse. Pour ce faire, le porte-parole du c.a. pour les Programmes gouvernementaux, Monsieur Yves Meunier, a fait appel à des aînés récipiendaires des années passées pour se joindre au comité de sélection.

À l'occasion de la Journée internationale des aînés, le ou vers le 1<sup>er</sup> octobre, la TRCAM honorera 4 de ces aînés méritants et dévoilera le nom de la personne aînée qui a été référée au Secrétariat aux Aînés pour recevoir le Prix Hommage Aînés Québec 2020.

## Horaire estival

Le bureau de la TRCAM sera fermé du 20 juillet au 3 août pour les vacances estivales.

On continue de se protéger!



Québec.ca/coronavirus  
418/450/514/819 ou 1 877 644-4545

Votre gouvernement

Québec

## MAISONS DES AÎNÉS ET ALTERNATIVE en Montérégie

Ce sont au moins 6 maisons des aînés qui seront construites en Montérégie, à Carignan, Longueuil, Salaberry-de-Valleyfield, St-Amable, Châteauguay et Beloeil. Ces installations offriront 456 nouvelles places pour aînés et 96 pour des adultes à besoins spécifiques.

En faisant ces annonces, la ministre responsable des Aînés et des proches aidants, Madame Marguerite Blais a souligné que cette transformation des milieux d'hébergement pour les aînés vise à établir un nouveau standard de qualité pour améliorer le quotidien des résidents, des proches ainsi que du personnel.

Rappelons que ces nouvelles résidences seront constituées d'unités climatisées de 12 places chacune, comportant des chambres individuelles avec toilette et douche adaptée pour chaque résident.



### BON ÉTÉ

L'été est là, avec le déconfinement progressif et les canicules qui se succèdent. Que ce soit l'occasion de profiter du beau temps, de revoir vos proches dont vous avez été éloignés, tout en respectant les consignes de santé publique. La TRCAM continuera à l'automne de faire valoir les enjeux qui touchent les aînés, en rappelant que **LES AÎNÉS SONT UNE RICHESSE POUR LA SOCIÉTÉ** et qu'ils veulent être des participants actifs de leur vie et de leur communauté. Passez un bel été.

### Fin du projet SAVA en Montérégie-ouest

C'est avec déception manifeste que le Grand Rassemblement des aînés de Vaudreuil et Soulanges (G.R.A.V.E.S.) a été informé récemment que l'organisme n'aurait pas accès au financement du programme QADA afin d'assurer le maintien du service de soutien aux aînés victimes d'abus (SAVA) pour les prochaines années. Les membres du comité de pilotage et la direction de l'organisme ont donc travaillé à trouver des solutions permettant de continuer à offrir les activités d'information, sensibilisation et promotion sur tout le territoire de la Montérégie Ouest. Ils avaient également un souci de pérennisation.

Le contexte de pandémie de la COVI D-19 est venu ralentir la démarche et sa collaboration avec la Chaire de recherche en maltraitance dans le cadre du projet de recherche où l'on visait à schématiser deux trajectoires de services locaux intersectorielles en matière de lutte contre la maltraitance.



Pour la suite et l'utilisation des capsules SAVA/ Guides d'animation, le G.R.A.V.E.S. entend relancer les participants en septembre prochain en tenant compte de l'évolution des consignes en vigueur en lien avec la pandémie. « Rien ne se perd, rien ne se crée, tout

se transforme! » Durant plus de cinq ans sur le territoire de la Montérégie - Ouest, le projet SAVA a permis de participer aux rencontres des six Tables de concertation aînés et de travailler avec plus de 100 partenaires passionnés à vouloir aider les personnes aînées. Il y a donc lieu de croire qu'il y aura une continuité au-delà du 15 juin\* où la bientraitance est à l'honneur !

Avec la participation de :

**Québec** 

